



DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT DE PRIVAS

COMMUNE DE LE TEIL

SESSION
08/04/2021

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Objet :

Sollicitation de
subventions pour le
projet de réalisation
d'un skate park

L'An Deux Mille Vingt et Un, le huit avril dans la salle Paul Avon, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.

Exercice : 29
Présents : 23
Absents : 6

Présents : MM Bayle, Bornes, Boukal, Buard, Chabaud, Chasson, Dersi, Diatta, Durif, Faure-Pinault, Gaillard, Galiana, Gleyze, Griffe, Guillot, Heyndrickx, Jouve, Mazeyrat, Michel, Noël, Peverelli, Segueni, Tolfo.

Pour : 29
Abstentions : ...
Contre : ...

Excusé(e)s : M. Chezeau (pouvoir à M. Noël), Mme Garreaud (pouvoir à Mme Bayle), Mme Keskin (pouvoir à Mme Tolfo), Mme Lorenzo (pouvoir à M. Gleyze), Mme Mazellier (pouvoir à Mme Segueni) M. Vallon (pouvoir à M. Griffe).

Secrétaire : M. Griffe

La commune de Le Teil prévoit la réalisation d'un skate park répondant ainsi à une forte demande, exprimée dès 2019, par l'intermédiaire du Conseil municipal des jeunes.

Afin de s'assurer de sa réussite et de l'adéquation avec les besoins du public jeune, la commune s'est associée à l'association « Monteil Slide ». Cette dernière dispose d'une expérience dans l'accompagnement à la conception et l'animation de skate park.

Estimé à 116 000 euros HT, cet investissement se situerait sur l'emplacement de l'ancien skate Park, créé dans les années 2000, devenu obsolète, vétuste et dangereux. Il serait ainsi installé à proximité d'une aire de jeux regroupant des jeux pour l'enfance et la petite enfance, du boulodrome municipal, des tennis municipaux, du stade Émile Deidier, du collège Chamontin et du parc municipal.

Ce projet rejoint également la volonté de la commune de développer les modes actifs de déplacement, avec des projets en cours d'aménagement de voies douces pour relier les différents quartiers de la ville.

Le Conseil Municipal,
Après Avoir Délibéré,

APPROUVE le projet de réalisation d'un skate park pour un montant estimé à 116 000 euros HT ;

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter auprès de la Région AURA dans le cadre du dispositif « Bonus relance 2020-2021 » une subvention à hauteur de 58 000 euros et auprès de l'État (Agence Nationale du Sport) une subvention à hauteur de 20 000 euros.

Pour extrait conforme
Le Maire
Olivier PEVERELLI



N°51